



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction départementale des Territoires
d'Indre-et-Loire

Tours, le 7 octobre 2013

Service de l'eau et des ressources naturelles

Le Directeur Départemental

Unité ressources en eau

à

Nos réf. : JFR/CS

Vos réf : eau/LGV/Courrier 2013/L.

Affaire suivie par : Jean-François ROLLEAU

jean-francois.rolleau@indre-et-loire.gouv.fr

Tél. : 02.47.70.82.29 – Fax : 02.47.70.82.37

MONSIEUR JEAN-CLAUDE MERCIER

16 RUE DES METIERS

44400 REZE

Objet : Chantier LGV SEA – Bassin provisoire BHP CA 0000

Monsieur,

Suite à votre lettre en date du 25 septembre 2013, j'ai l'honneur de vous apporter les éléments de réponse suivants :

Le bassin hydraulique provisoire BHP CA 0000 a pour fonction de collecter et de traiter les eaux issues du bassin versant situé à l'amont du ce bassin et à l'est de la voie ferrée existante ainsi que d'une partie du barreau de raccordement de la voie LGV de la Celle St Avant..

La DDT 37 a proposé à la DDT 86, service instructeur, la validation de ce bassin BHP CA 0000.

Conformément aux articles 14 et 19.1.2 de l'arrêté interdépartemental n° 2012/DDT/151 concernant le bassin de la Vienne, l'implantation de ce bassin nécessite :

- un dimensionnement pour une pluie d'occurrence 2 ans,
- un rapport longueur/largeur au minimum égal à 6,
- un débit de fuite inférieur à 1l/s/ha,
- un abattement minimum du taux de MES de 80 %,
- une valeur inférieure à 50 mg/l sur le paramètre MES avant rejet dans le milieu récepteur.

Ces prescriptions ont été correctement prises en compte par le pétitionnaire, hormis pour le rapport longueur/largeur, la configuration du site ne permettant pas de respecter cette mesure.

Ce bassin BHP CA 0000 doit être équipé d'un rupteur de flux central pour palier le non respect du rapport longueur/largeur de 6. Ce rupteur de flux central évite un écoulement préférentiel des eaux issues de l'amont vers la sortie de ce bassin. Ce bassin est également équipé d'une plaque d'ajustage Ø 110mm en sortie et d'un filtre complémentaire proposé par le pétitionnaire.

Les autres paramètres sont :

- un débit de fuite de 20 l/s pour un bassin versant de 32,8 ha donc inférieur à 1 l/s/ha,
- un abattement du taux des MES (matières en suspension) en sortie de 98 % donc supérieur au taux de 80 % minimum,
- un taux de MES en sortie de 5 mg/l là aussi largement inférieur au taux minimum de 50 mg/l.

Horaires d'ouverture : 9h00-12h00 / 13h30-17h00

Tél. : 02 47 70 80 90 – fax : 02 47 70 80 99

61, avenue de Grammont

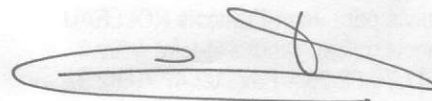
CS 74105

37041 TOURS CEDEX 1

Le non respect du rapport longueur/largeur de 6 n'affectant en rien les paramètres principaux sur la qualité et la quantité des eaux en sortie de ce bassin, ce bassin BHP CA 0000 a donc été validé par les services de la police de l'eau de la DDT de la Vienne et de l'Indre et Loire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental,
Le chef du service de l'eau
et des ressources naturelles,



Dany LECOMTE

Copie : DDT 86